unine
Université de Neuchâtel
Faculté de droit

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Office fédéral de l'environnement OFEV

KWL Konferenz für Wald, Wildtiere und Landschaft
CFP Conférence pour la forêt, la faune et le paysage
CFP Conferenza per la foresta, la fauna e il paesaggio

KVU CCE CCA

5 novembre 2027 – Université de Neuchâtel

Protection de l'air : Enjeux, cadre légal et mise en œuvre

La protection de l'air constitue un enjeu central du droit de l'environnement, au croisement des politiques de santé publique, d'aménagement du territoire, d'énergie et de lutte contre les changements climatiques. Cette formation propose une analyse structurée du cadre légal applicable en Suisse, complétée par des éclairages pratiques sur sa mise en œuvre. Elle permet d'appréhender les instruments juridiques visant à limiter les émissions polluantes et à protéger la population contre les immissions excessives.

De quoi s'agit-il ?

Ce cours offre une introduction approfondie et opérationnelle au droit de la protection de l'air, en mettant l'accent sur les bases légales (notamment la LPE et l'OPAir), les principes fondamentaux (prévention, pollueur-payeur, limitation des émissions), ainsi que sur les mécanismes concrets d'application. Des exemples tirés de la pratique administrative et jurisprudentielle illustrent les défis rencontrés dans différents secteurs (industrie, transports, installations énergétiques, agriculture).

Objectifs de la formation

- Connaître les législations environnementales visant à limiter les émissions et immissions excessives, ainsi que leurs principes de mise en œuvre
- Pratiquer des procédures de mise en œuvre des législations relatives à la protection de l'air
- Découvrir différents outils contraignants et incitatifs visant la protection de l'air
- Fournir un aperçu des derniers développements juridiques en la matière (évolutions législatives, jurisprudence, politiques climatiques)

Contenu du cours

- Cadre légal et exemples pratiques
- Mise en œuvre du droit relatif à la protection de l'air sur les installations actuelles et en projet
- Impacts sanitaires en lien avec la pollution de l'air
- Autres aspects de mise en œuvre : mesures techniques, taxe et aides financières, valeurs à respecte

Public visé

Ce cours s'adresse à celles et ceux qui sont concernés ou intéressés par les questions liées au droit relatif à la protection de l'air entre autres aux collaboratrices et collaborateurs:

- des administrations communales, cantonales et fédérales
- des services cantonaux spécialisés comme de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie
- des services spécialisés de l'OFEV, OFEN, OFT, OFROU, Armasuisse
- des institutions semi-publiques comme les CFF, BLS, Axpo, FMB, EWZ, Nagra, ESTI
- des entreprises concernées par la protection de l'air
- des bureaux d'ingénieurs et de conseil

Intervenantes

Isabelle Dougoud
Juriste spécialisée en droit de l'environnement ;
Chargée de cours en droit de l'environnement, HEPIA, Genève
Master en droit, CAS finances durables

Dre Lucie Baillon
Cheffe de secteur et spécialiste bruit au Service de l'air, du bruit et des rayonnements ionisants de l'Office cantonal de l'environnement, Genève
Dr. Ingénieure EPFL

Dre Isabelle Rossi
Médecin spécialiste en prévention et santé publique et en médecine interne générale, MPH, Unisanté
Cheffe de clinique

Dre Valérie Wyssbrod
Direction de la formation continue en droit de l'environnement, Chargée d'enseignement dans le Master en conservation de la biodiversité, Université de Neuchâtel
Doctorat en droit, Master en sciences humaines et sociales (communication, journalisme/sociologie/psychologie)

Formation continue en droit de l'environnement – Université de Neuchâtel, Av. du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel
Email : environnement.droit@unine.ch – Tel. 032 718 12 22

unine
Université de Neuchâtel
Faculté de droit

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Office fédéral de l'environnement OFEV

KWL Konferenz für Wald, Wildtiere und Landschaft
CFP Conférence pour la forêt, la faune et le paysage
CFP Conferenza per la foresta, la fauna e il paesaggio

KVU CCE CCA

5 novembre 2027 – Université de Neuchâtel

Protection de l'air : Enjeux, cadre légal et mise en œuvre

Université de Neuchâtel, Av. du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Programme

08h45	Accueil et café
09h15	**Bienvenue et présentations** V. Wyssbrod **Cadre légal de la protection de l'air en Suisse** • **LPE, OPair, normes internationales** • **Principes fondamentaux** I. Dougoud **Présentation des enjeux sanitaires** I. Rossi
Pause 20 min.	
	Échanges et exercices pratiques **Mise en œuvre de l'OPAir :** • **Procédure d'autorisation, valeurs limites d'émission/immission** • **Assainissement, Plan de mesures cantonaux** I. Dougoud
12h30	Pause repas
14h00	**Exercices pratiques** Tous **Présentation détaillée d'un cas pratique** L. Baillon
Pause 20 min.	
	Présentation de la jurisprudence récente I. Dougoud **Exercices pratiques** Tous **Perspectives** I. Dougoud
17h30	**Fin du cours**

Finance d'inscription

La finance d'inscription comprend la participation au cours et le matériel, le repas de midi ainsi que les collations lors des pauses.

Module d'une journée

Prix :	CHF	690.-
Prix partenaires* :	CHF	640.-

** Les personnes liées à une institution ou une organisation partenaire (issues de l'OFEV, des services cantonaux membres de la CCE, CFP ou membre ADE ou VSA) bénéficient du prix partenaire.*

Attestation de participation

La participation à chaque module donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Contact et informations

Université de Neuchâtel
Faculté de droit
Formation continue en droit de l'environnement
Av. du 1er-Mars 26
2000 Neuchâtel

Tel. : 032 718 12 22
Email : environnement.droit@unine.ch

Inscription

Inscription en ligne

Email : environnement.droit@unine.ch
Infos : https://droitenvironnement.ch